



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU CONSEIL FÉDÉRAL DU MOUVEMENT
INTERNATIONAL EUROPÉEN***

Samedi 28 mars 1987

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

1. À l'occasion du trentième anniversaire des Traités de Rome, je suis heureux de vous recevoir ici, vous qui représentez le Mouvement International Européen, soit au niveau du Conseil fédéral, du Comité directeur ou du Comité exécutif international, soit au niveau des seize Conseils nationaux, ou encore des clubs européens de région ou de cités. Vous réunissez des organisations politiques de plusieurs tendances, des groupements fédéralistes, professionnels, économiques, des représentants des communes ou des Maisons de l'Europe. Tous, vous cherchez les moyens de préparer l'unité politique, économique et culturelle entre le plus grand nombre possible d'Etats européens, selon une voie démocratique.

Je sais que mes prédécesseurs ont déjà reçu vos délégués avec une vive sympathie. Pie XII assurait vos congressistes de son appui, le 13 juin 1957, alors que venaient d'être signés à Rome le deuxième et le troisième Traités instituant la Communauté Economique Européenne et l'Euratom. Ces initiatives, après celle qui avait trait au charbon et à l'acier, constituaient des pas importants sur le chemin de la " Communauté européenne " définie par le traité de Bruxelles en 1965. Elles concernaient alors six Etats de l'Ouest de l'Europe et la réalisation la plus caractéristique fut le marché commun agricole. Paul VI apportait également ses encouragements à votre Conférence le 9 novembre 1963. Depuis lors, la Communauté s'est étendue à neuf pays, puis à dix et tout récemment à douze. L'assemblée parlementaire a pris une importance croissante. J'ai été heureux de visiter moi-même le siège des institutions communautaires à Luxembourg, puis à Bruxelles, en mai 1985. J'ai pu y développer ma pensée sur l'œuvre entreprise.

2. Si j'évoque ces étapes, c'est pour vous redire l'attention avec laquelle le Saint-Siège n'a cessé de suivre l'évolution de la Communauté européenne. Cette progression des liens entre les pays concernés, qui connaît des obstacles, des lenteurs, parfois quelques coups d'arrêt, est le fruit de débats entre responsables politiques, de ratifications libres au niveau des Etats, mais aussi de la prise de conscience, au niveau des citoyens, d'une *nécessaire solidarité*. Et, en ce domaine, votre Mouvement Européen a apporté une large contribution. Comment ne pas être sensible à votre volonté tenace de faire progresser la fraternité entre les peuples hier repliés sur eux-mêmes, voire hostiles les uns aux autres, à votre souci de considérer les intérêts communs, les valeurs à promouvoir et à défendre ensemble, à votre engagement de construire une coopération effective et stable, dans le respect des droits et des libertés? Cette solidarité est *un idéal que l'Eglise apprécie vivement*, elle en encourage la réalisation dans les différentes régions du globe, et elle s'y intéresse particulièrement dans le cas présent, puisque cela concerne des populations proches du Saint-Siège, des nations dont le passé chrétien, le rayonnement culturel et les possibilités actuelles d'influence sont remarquables.

3. *Le domaine économique* se prêtait en premier lieu à un projet communautaire et il représentait déjà-il représente toujours une tâche difficile, vu les niveaux de vie différents et les intérêts immédiats souvent opposés. La concertation des instances politiques et économiques pour faire face à des problèmes sociaux comme celui du chômage représente aussi une œuvre importante et urgente. On pense également aux *échanges culturels* et artistiques, scientifiques, technologiques, qui s'intensifient. On enregistre en même temps un progrès dans la recherche *d'instruments juridiques* communs: le Parlement européen y travaille. De son côté, parallèlement à la Communauté, le Conseil de l'Europe représente une autre forme de collaboration.

Mais votre perspective s'élargit jusque sur le plan proprement *politique*. Vous avez en vue une Fédération européenne, formant en quelque sorte les Etats-Unis d'Europe, avec un certain Gouvernement responsable face au Parlement, bien au-delà de l'actuel Conseil des Ministres et de la Commission.

Comme déjà vous le disait Paul VI, il n'appartient pas au Saint-Siège de déterminer les modalités politiques souhaitables de la coopération européenne qui, elle, est nécessaire. Il revient aux hommes politiques, aux experts, de trouver, de proposer démocratiquement à leurs concitoyens et de faire ratifier par les responsables les *solutions concrètes et graduelles* de ce grand et complexe problème. Le mouvement semble irréversible et peut être bénéfique. Mais à chaque étape, il doit tenir compte des mentalités et des possibilités réelles. L'Europe est composée de nations au passé prestigieux, de cultures qui ont chacune leur originalité et leur valeur. On veillera toujours à les sauvegarder, sans nivellement appauvrissant. De même, sont à garantir les niveaux de responsabilité, les droits des personnes et des sociétés, y compris des minorités, qu'il s'agit d'harmoniser avec le bien commun à l'ensemble des pays de la région en dépassant les intérêts particuliers et les rivalités locales. *Ce bien commun* est certes une condition de progrès et de force et, en un sens, de survie; le progrès doit être un développement pleinement humain à tous les

points de vue. Cela demande sagesse, prudence, maturation, mais aussi ténacité et esprit d'ouverture.

4. L'union doit manifester *une ouverture*, non seulement entre les partenaires actuels, mais vers les horizons qui les dépassent: vers l'ensemble des pays européens dont les richesses culturelles et les intérêts humains profonds sont complémentaires par delà les clivages actuels, et vers les autres continents. Votre Mouvement lui-même semble envisager la participation de tous les pays européens qui accepteraient d'entrer de façon démocratique dans une Fédération.

Comme je le disais à Bruxelles aux Communautés européennes, " les frontières des traités ne sauraient tracer de limites à l'ouverture des hommes et des peuples. *Les Européens ne peuvent se résigner à la division de leur continent*. Les pays qui, pour des raisons différentes, ne participent pas à vos Institutions ne peuvent être écartés d'un désir fondamental d'unité. Leur contribution spécifique au patrimoine de l'Europe ne peut être ignorée" (Ioannis Pauli PP. II, *Allocutio in urbe «Bruxelles» ad Auctoritates Communitatis ab universa Europa habita*, 5, die 20 maii 1985: *Insegnamenti di Giovanni Poalo II*, VIII, 1 (1985) 1585).

Les réunions qui se poursuivent dans le sillage de l'Acte final de *la Conférence d'Helsinki* sur la sécurité et la coopération en Europe représentent, entre autres, un essai de dialogue, d'échanges et de solidarité par-dessus les frontières qui ne sauraient demeurer hermétiques. Il s'agit d'un jalon appréciable qui reste à approfondir et à rendre plus efficace.

Par ailleurs, les Européens ont le devoir de s'intéresser *aux autres régions du monde*, pas seulement à celles qui rivalisent avec eux sur le plan des richesses matérielles et du progrès technique, mais à toutes celles qui luttent laborieusement pour assurer leur développement, voire leur survie. C'est l'honneur d'une Communauté européenne de nouer avec les pays dits du Sud des liens de solidarité vraie et respectueuse de leurs responsabilités, de leurs traditions et de leurs valeurs. Comment ne pas insister sur cet appel en ce vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum Progressio*?

5. Enfin et surtout, le Saint-Siège ne peut qu'encourager la concertation des pays européens sur le plan culturel et moral.

Comme il est salubre de faire progresser l'écoute mutuelle, la compréhension, l'estime réciproque entre les cultures riches et diverses qui marquent vos pays, de travailler à une rencontre des cultures nationales de tout le continent qui formerait l'humus indispensable à une union plus profonde de l'Europe! Mais il y a une urgence, non moins grande, à favoriser un consensus constructif sur *les valeurs éthiques* qui orientent la société. Qui ne voit, en cette Europe qui a marqué les autres continents de ses conquêtes et de ses conceptions de la civilisation, un certain ébranlement moral et spirituel de l'homme? Or l'Europe ne peut renier ses racines chrétiennes; elle est invitée à les redécouvrir, à en vivre, à en témoigner. C'est le meilleur

service qu'elle puisse rendre à l'humanité. Elle y trouvera ce qui a forgé son identité, marqué la plus grande part de son histoire, ce qui caractérise encore sa culture au-delà des contestations. Car il importe de bien fonder, et de promouvoir dans les comportements et dans les institutions le sens de la vie humaine, le respect de la vie à toutes les étapes de l'existence, l'importance des relations familiales dans une union stable et généreuse, le respect des droits fondamentaux de la personne, le sens des libertés fondamentales, y compris de la liberté de conscience et de pratique religieuse, l'accueil des travailleurs et des immigrés, la possibilité de dépasser les repliements sur soi égotistes, l'esprit de conciliation et de collaboration, la recherche d'une justice authentique, inséparable de la charité, les bases d'une civilisation de l'amour, l'acceptation d'une fin transcendante qui donne un sens à la vie et à la mort.

Témoin, après l'Apôtre Pierre et avec tous mes frères chrétiens, de ces valeurs humaines et évangéliques, je souhaite qu'elles inspirent les générations nouvelles, pour leur plus grand bien. Et je vous encourage vivement, dans cet esprit, à préparer une Europe plus unie, plus fraternelle, plus humaine. C'est une œuvre passionnante, et de longue haleine. Je prie Dieu de rendre fructueux vos efforts sérieux et loyaux et de bénir vos personnes, vos familles, vos nations.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. X, 1 p. 844-848.*

L'Osservatore Romano 29.3. 1987 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 16 p.7.

La Documentation Catholique n.1941 p.596-598.

© Copyright 1987 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana